

Roselyne **Guilloux**

Préface d'Éric Debarbieux

SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

COMPRENDRE

& AIDER



RETZ

editions-retz.com

*« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères ;
sinon, nous allons mourir ensemble comme des idiots. »*

MARTIN LUTHER KING



Cet ouvrage suit l'orthographe recommandée
par les rectifications de 1990 et les programmes scolaires.
Voir le site <https://www.orthographe-recommandee.info>
et son mini guide d'information.

ISBN : 978-2-7256-3615-3

© Retz, 2018



Sommaire

Préface	7
Introduction	9

PREMIÈRE PARTIE

VIOLENCE ET HARCÈLEMENT	15
Violence	17
Harcèlement	21
Qu'est-ce que c'est?	21
Définition	23
Les trois formes de harcèlement	26
▶ Le harcèlement moral	26
▶ Le harcèlement physique	26
▶ Le harcèlement social	27
Les chiffres	28
Le processus	32
Où a lieu le harcèlement?	40
Qui sont les protagonistes?	42

DEUXIÈME PARTIE

LES VICTIMES DE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE :

« LE BOUQUET DE MISÈRES »

	49
Le bouc émissaire	51
Les prétextes au harcèlement	53
Quels sont les facteurs de risque ?	56
Quels signes doivent alerter ?	59
À l'école	59
À la maison	60
Quelles sont les conséquences du harcèlement sur la victime ?	62
À court terme	62
> Anxiété, tics, TOC	62
> L'état de stress post-traumatique (ESPT)	63
À moyen terme	70
À long terme	71
> La santé	71
> Le domaine professionnel	72
> Le domaine social	72

TROISIÈME PARTIE

LES AUTEURS DE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

	75
Quelques caractéristiques communes	78
Le harceleur qui agit seul	78
Le groupe de harceleurs	82
> Quelles sont les conséquences du harcèlement sur ses auteurs ?	85
Les harceleurs renforceurs	88
Les témoins de situations de harcèlement en milieu scolaire	89

QUATRIÈME PARTIE

QUELLES SOLUTIONS DANS LE CADRE DE L'ÉCOLE ?	93
Historique de la position de l'Éducation nationale	95
Quelles sont les préconisations des différents spécialistes du harcèlement à l'école ?	100
Le programme 2030 du rapport de l'ONU	100
Les préconisations de Dan Olwéus, reprises et complétées par le Dr Nicole Catheline	102
Les préconisations du rapport d'Éric Debarbieux (2011)	103
Suggestions pour l'école et les parents	106
La prévention	106
> « Faire village ensemble »	108
> Informer et impliquer les parents et tous les intervenants de l'école	129
> Faire appel au CMS et RASED, aux services sociaux et juridiques, au médiateur	134
Les interventions	135
> Primum non nocere	135
> Comment agir ?	141
> Comment trouver de l'aide ?	163
CONCLUSION	169
BIBLIOGRAPHIE	173
SITOGRAPHIE	174

Je dédie ce livre :

- *aux quelque 5 000 élèves avec qui j'ai eu le privilège de travailler en tant qu'enseignante puis psychologue ; ils m'ont permis de comprendre ce qui se joue sur la scène de l'école et d'essayer, par mes ouvrages, de le retransmettre aux enseignants ;*
- *aux enseignants, acteurs quotidiens de la résilience et qui manquent parfois de reconnaissance dans notre société.*

REMERCIEMENTS À :

Madame Brigitte Trochet, conseillère technique du service social, DESDEN 71 et au docteur Florence Gabet, médecin de l'Éducation nationale pour m'avoir autorisée à m'inspirer de la conférence sur le harcèlement donnée ensemble en octobre 2016 à Autun.

Madame Najat Vallaud-Belkacem, ex-ministre de l'Éducation nationale pour la création du corps des psychologues de l'Éducation, reconnaissance espérée depuis longtemps.



Préface

Depuis 2011, la question du harcèlement à l'école fait l'objet d'une mobilisation importante au niveau des politiques publiques et sur le plan médiatique. Pourtant, actuellement, la France est encore au milieu du gué concernant la lutte contre ces situations.

L'ouvrage de Roselyne Guilloux est un outil synthétique et concret qui aidera les enseignants à avancer vers l'autre rive. Il s'appuie sur sa pratique de psychologue de l'Éducation nationale et d'ancienne professeure de collège ainsi que sur la théorie des ouvrages spécialisés sur ce sujet.

Dans un premier temps, l'auteure explique ce qu'est le harcèlement, ce que vivent les victimes, avec quelles conséquences, ce qui pousse les auteurs à agir ainsi. Puis, elle donne des pistes concrètes pour la prévention, essentiellement conditionnée par le climat scolaire, c'est-à-dire du ressort de tous les intervenants dans l'école, de l'arrivée de l'enfant jusqu'à son départ en bus en passant par la classe, la cour de récréation, la cantine et la garderie.

Enfin, elle aborde l'aide spécifique que chaque intervenant dans l'école et, notamment, la/le psychologue de l'Éducation nationale, peut apporter en fonction de sa spécificité, sachant que le premier principe est de ne pas nuire : un interventionnisme inapproprié sans avoir analysé la situation l'aggraverait, mais ne rien faire serait de la non-assistance à enfant en danger.

Les parents trouveront aussi dans cet ouvrage des pistes concrètes pour repérer les signes qui peuvent faire suspecter que leur enfant est victime de harcèlement, pour être à son écoute et lui répondre ; ils y verront enfin répertoriés des conseils pour savoir à quelle porte frapper quand on est confronté à ces situations.

La lutte contre le harcèlement passe par la sécurité dans l'école, qui ne saurait être un lieu de souffrance ainsi que par la lutte contre les discriminations dont le harcèlement se nourrit.

Parce que le harcèlement entre élèves a des conséquences graves (parfois à vie) sur les apprentissages et la santé mentale, il est un problème de santé publique et doit être abordé dans une stratégie d'équipe. Il ne s'agit ni de le minimiser ni de l'exagérer, mais d'en prendre la juste mesure afin qu'aucun enfant ne vienne à l'école la peur au ventre : « N'oubliez jamais comment bat le cœur d'un enfant qui a peur » (Janusz Korczak).

Éric Debarbieux

Éric Debarbieux est chercheur et spécialiste de la violence scolaire. Il a fondé l'Observatoire européen de la violence à l'école et a été délégué ministériel sous plusieurs gouvernements. On lui doit le premier rapport et les premières assises sur ce sujet. Il est actuellement professeur à l'université de Paris-Créteil, et travaille sur le terrain pour des actions de prévention de la violence et du harcèlement.

Introduction

« Dans le couloir sont apparus les deux garçons, le premier, grand aux cheveux roux et l'autre, petit au dos voûté. Le grand aux cheveux roux a craché : prends ça dans ta gueule. Le crachat s'est écoulé lentement sur mon visage. [...]

Les rires aigus, stridents des deux garçons. Regarde, il en a plein la gueule ce fils de pute. [...] Je n'ose pas l'essuyer. [...] Il suffirait d'une fraction de seconde, d'un geste minuscule pour que le crachat n'entre pas en contact avec mes lèvres, mais je ne le fais pas, de peur qu'ils se sentent offensés, de peur qu'ils s'énervent encore un peu plus¹. »

Quand on évoque le harcèlement à l'école, certains mots s'imposent : honte, humiliation, loi du plus fort, loi du silence, pouvoir, intimidation, brutalités, bouc émissaire. L'image d'un félin guettant sa proie vient alors à l'esprit.

1. Édouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule*, © Éditions du Seuil, 2014 *Points*, 2015, p. 34.

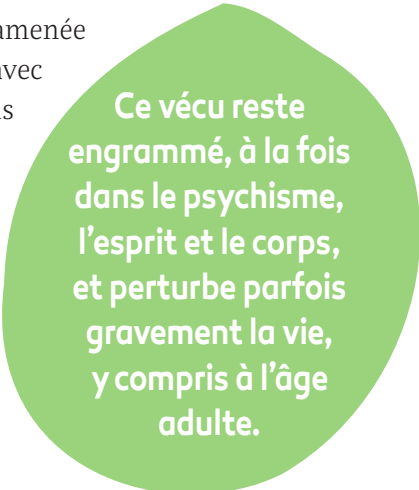


Celle d'une meute pourrait tout aussi bien convenir car, si le harcèlement peut être l'œuvre d'un-e seul-e, il fonctionne souvent comme un système organisé dans un groupe d'enfants.

C'est au cours d'une conférence que j'ai co-animée en novembre 2016 avec le Dr Florence Gabet, médecin de l'Éducation nationale et madame Brigitte Trochet, conseillère technique auprès du DASEN de l'Inspection académique de Mâcon, que j'ai pris la véritable mesure des conséquences à long terme du harcèlement à l'école. À l'issue de notre intervention, trois personnes ont eu le courage de témoigner de leur expérience. Un homme d'une quarantaine d'années était toujours sous antidépresseur et il raconta son

histoire, encore submergé par l'émotion ; une femme avait tellement peur que sa fille subisse les mêmes maltraitances qu'elle l'entraînait, par des jeux de rôle, à répondre à un potentiel harcèlement ; enfin, une maman témoigna de la phobie scolaire et sociale de sa fille de 17 ans, déscolarisée après avoir été victime de harcèlement.

En tant que psychologue scolaire, je suis hélas amenée à gérer des situations de harcèlement à l'école avec des enfants en grande souffrance, mais je n'avais pas mesuré à quel point ce vécu, s'il n'est pas traité sur le moment, reste engrammé, à la fois dans le psychisme, l'esprit et le corps, et perturbe parfois gravement la vie, y compris à l'âge adulte. Cette prise de conscience est à l'origine de cet ouvrage. Il en existe déjà beaucoup mais peu s'adressent directement aux enseignants, pourtant aux premières loges. Mon expérience sur le terrain me prouve que la première réponse apportée à l'enfant est capitale ; elle peut apaiser ou envenimer : l'évolution en dépendra.



Ce vécu reste engrammé, à la fois dans le psychisme, l'esprit et le corps, et perturbe parfois gravement la vie, y compris à l'âge adulte.

Par ailleurs, la plupart des ouvrages sur ce sujet aborde l'aide apportée aux victimes ; peu traitent de celle dont ont besoin les auteurs de ces situations. Or s'occuper seulement de la victime, c'est autoriser l'auteur-e à recommencer avec un autre enfant.

Il est essentiel de comprendre de quoi il est question dans le harcèlement afin d'intervenir de façon idoine, l'école se devant d'agir. Il met en effet en

péril trois des **droits fondamentaux de l'enfant** tels que décrits dans la Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959² :

- le droit à l'éducation (on verra en effet comment le harcèlement nuit aux apprentissages);
- le droit à la protection;
- le droit à la santé (« Les conséquences sur l'équilibre physique et psychique sont graves, à court, moyen et long terme »).

Dans un **premier temps**, je tenterai d'expliquer ce qu'est le harcèlement à l'école dans le monde, en m'appuyant sur le récent rapport de l'ONU, paru en 2017. Puis nous verrons quelle est la situation en France grâce, entre autres, au rapport remis au ministre de l'Éducation nationale en 2011 par Éric Debarbieux dans le cadre de l'Observatoire international de la violence à l'école. Comment le définir? Combien d'enfants sont touchés? Quelles formes peut-il prendre? Qui sont les protagonistes? Quelle est la position de l'Éducation nationale? Que disent les textes officiels?

Une **deuxième partie** sera consacrée aux victimes de harcèlement à l'école. Existe-t-il un profil type? Quels sont les prétextes à cette « intimidation³ »? Quels signes doivent alerter? Quelles sont les conséquences sur le plan psychoaffectif, scolaire, social, à court, moyen et long terme?

2. <http://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/documents/declaration1959.pdf>

3. Terme utilisé au Québec dans le contexte scolaire, celui de « harcèlement » étant plutôt réservé au domaine professionnel (harcèlement psychologique, harcèlement sexuel...). Voir <http://www.education.gouv.qc.ca/commissions-scolaires/dossiers/intimidation-et-violence-a-lecole>

Une **troisième partie** s'intéressera aux auteurs de harcèlement. Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils, eux aussi, besoin d'être aidés ?

Dans une **quatrième partie**, le rôle des témoins sera abordé, car le harcèlement n'est pas sans conséquences sur ceux qui assistent à ces scènes.

Enfin, le **dernier chapitre** donnera des pistes concrètes aux enseignants et aux intervenants dans l'école (médecin et psychologue de l'Éducation nationale notamment) pour qu'ils puissent mener à bien des actions de prévention et de remédiation prenant en compte victimes, auteurs et témoins afin que chacun puisse bénéficier du droit à la protection, à l'éducation et à la santé.

PREMIÈRE PARTIE

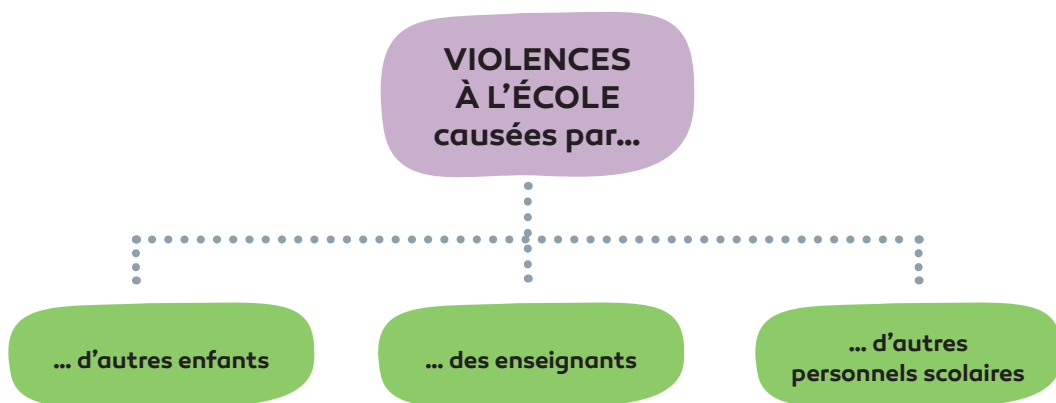
VIOLENCE ET HARCÈLEMENT



Violence

Avant de tenter de donner une définition, il est intéressant de constater que les dénominations varient d'un pays à l'autre. En Angleterre et au Portugal, il existe six termes différents pour parler des violences à l'école, alors qu'en France, on n'utilise que le mot *violence*¹, qui inclut le harcèlement.

Le rapport de l'ONU distingue **trois auteurs de violences à l'école**.



1. Nicole Catheline, *Le Harcèlement scolaire*, « Que sais-je ? », PUF, Paris, 2015, p. 6.

Seules les violences entre pairs seront abordées dans cet ouvrage.

Les auteurs du rapport distinguent **les violences physiques, les violences psychologiques et les violences sexuelles**.

Parmi les violences physiques, Françoise Cochet, présidente de l'APEAS², cite :

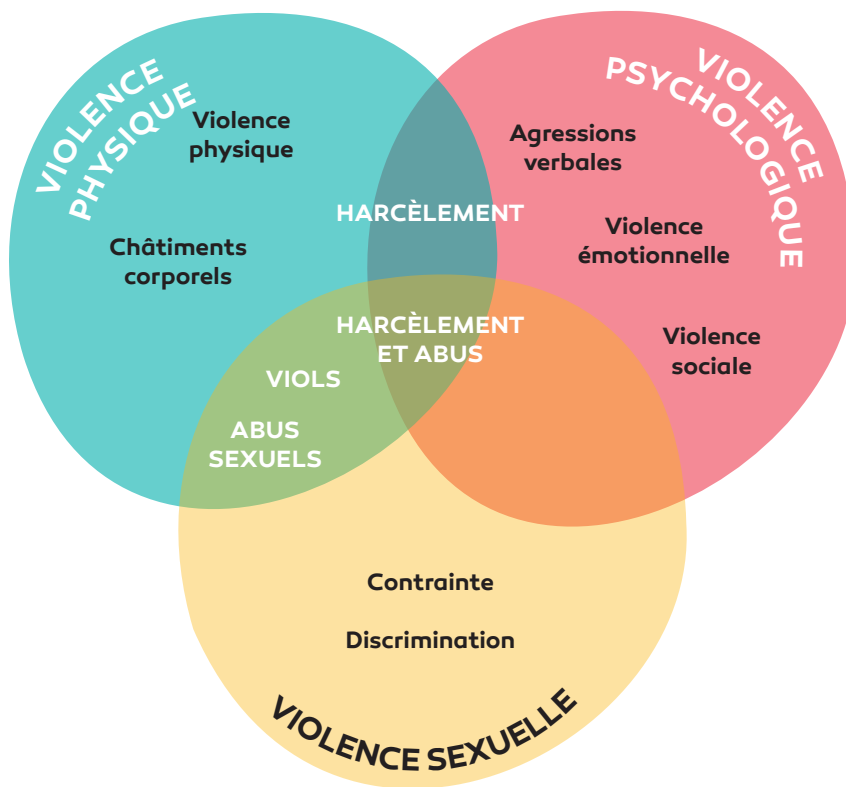
- ▶ **Les jeux dangereux**, notamment les jeux de non-oxygénation dont fait partie le jeu du foulard : le but recherché est de vivre les sensations hallucinatoires qui précèdent l'évanouissement lié à l'étranglement. C'est la même chose dans le jeu de la tomate qui consiste à se mettre en apnée jusqu'à la syncope.
- ▶ **Les jeux d'agression** : par exemple, le jeu de la cannette (une cannette est lancée en l'air ; celui/elle qui la laisse tomber est frappé-e par le groupe) ; le jeu des couleurs où une couleur est décidée chaque jour : celui/elle qui la porte sera frappé-e toute la journée.
- ▶ **Les jeux de défi** (celui/elle qui échoue subit des brimades).

Dans ces violences physiques, s'inscrivent le bizutage, les châtiments corporels et le harcèlement.

Le rapport de l'ONU montre que **trois formes de violence s'interpénètrent** : les violences physiques et sexuelles entraînant des conséquences

2. Association de parents d'enfants accidentés par strangulation, créée par Françoise Cochet en 2002. Cette association a reçu l'agrément Jeunesse et Sport en 2007. Voir <https://jeudufoulard.com>

psychologiques et les violences psychologiques ayant des répercussions sur la santé et la sexualité. Voici le schéma qu'en donne ce rapport³ :



3. « Violence et harcèlement à l'école. Rapport sur la situation dans le monde » par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Unesco, 2017, p. 15.

Si l'on s'interroge sur l'origine de la violence chez des enfants, il semble que l'on soit au-delà de ce que Jean Bergeret a appelé « la violence fondamentale », qu'il décrit comme « une force vitale présente dès l'origine de la vie », touchant « aux fondations de toute structure de la personnalité, quelle que soit sa structure » en tant que « fondements d'une véritable lutte pour la vie⁴ ». Autrement dit, la **violence fondamentale** serait « un instinct de conservation », un héritage archaïque de l'être humain qui lui permet de se défendre et de rester en vie. Il s'agit donc d'une violence « fondamentale qui s'intéresse au sujet, à sa conservation⁵ ».

C'est bien là toute la différence avec la violence dont nous parlons, laquelle est dans **l'intention de nuire à l'autre**, considéré comme un objet, de le détruire éventuellement et surtout de le faire souffrir et d'en jouir. Bergeret parle alors d'**agressivité**.

Dans un chapitre consacré aux différentes formes d'agressivité, Erich Fromm parle de **crualité** en tant que « désir d'humilier et de blesser les sentiments d'une autre personne, plus répandu que le sadisme physique⁶ ». Il ajoute que « ce sadisme est d'autant plus efficace que l'humiliation est infligée en présence de témoins⁷ ». C'est exactement ce qui se passe dans le harcèlement et nous verrons quel rôle jouent ceux qui assistent, impuissants ou complices, à ces scènes.

4. Jean Bergeret, *La Violence fondamentale*, Dunod, Paris, 1984, p. 9.

5. *Ibid.*, p. 216.

6. Erich Fromm, *La Passion de détruire*, Robert Laffont, Paris, 1975, p. 297-298.

7. *Ibid.*, p. 298.



Harcèlement

Qu'est-ce que c'est ?

Au Canada, on parle d'**intimidation**, terme qui rend finalement trop peu compte de la souffrance et de la violence subies et accumulées, sans doute parce que celles-ci sont difficiles à accepter par les adultes, voire à imaginer. Comment se faire à l'idée que des enfants puissent être volontairement violents envers leurs pairs jusqu'à un acharnement qui peut conduire au suicide ? Le fantasme d'une enfance pure et paradisiaque, bien ancré dans certaines philosophies et certains mythes, nous protège d'une réalité où la violence existe bel et bien ; il est une tentative de mettre du sens sur ce qui est impensable. Mais l'enfance est tout sauf un paradis et la palette de son monde pulsionnel est vaste : Freud parlait de l'enfant « petit sauvage » ! Cette difficulté à reconnaître la grande violence du harcèlement est hélas souvent vécue par les auteurs comme une légitimation de leurs actes et un encouragement à les poursuivre.

Étymologiquement, le terme de *harcèlement* vient de *herse*⁸ (« *Harceler* : prononciation populaire de *herceler*, *herseler*, *herser* ; le sens figuré « tourmenter » se rencontre en ancien français. *Harcèlement* date de la fin du seizième siècle »).

8. Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, 4^e édition revue et corrigée, Librairie Larousse, Paris, 1964.

La herse a à la fois un sens agricole et un sens militaire, les deux se rejoignant : la herse agricole est un outil qui fouille la terre pour la travailler avant de semer ; elle y laisse des traces profondes ; la herse militaire est une grille armée de pointes que l'on abaisse pour protéger le château-fort ; c'est donc elle qui subit les attaques répétées des assaillants. L'image de la herse agricole rend bien compte du travail en profondeur, qui transforme la terre. Malheureusement, dans le harcèlement, elle va permettre non pas de semer de « bonnes graines » mais plutôt l'ivraie de l'humiliation, la honte, la dépréciation et la peur, de façon permanente et durable. L'image de la herse du château-fort renvoie, elle, au côté répétitif avec la volonté de faire céder les défenses pour détruire l'assiégé.



Définition

On peut donc entrevoir une ébauche de définition du harcèlement avec les notions d'assauts répétés, de siège, de volonté de nuire, d'assujettir, d'humilier. Le rapport de l'ONU le définit comme « un comportement intentionnel et agressif récurrent, caractérisé par un **rapport de force déséquilibré** réel ou perçu comme tel au cours duquel la victime se sent vulnérable et incapable de se défendre. Il peut être physique (coups, destruction de biens), verbal (railleries, insultes ou menaces) ou social (diffusion de rumeurs, exclusion d'un groupe)⁹ ».

Au Canada, la législation du Québec le définit comme « tout comportement, parole, acte ou geste y compris la cyberintimidation, exprimé directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire de médias sociaux ayant pour but de léser, blesser, opprimer ou ostraciser¹⁰ ». Cette définition me paraît intéressante car elle inclut le **cyberharcèlement** qui prend de plus en plus d'importance, les enfants étant connectés de plus en plus tôt aux réseaux sociaux¹¹.

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs induisant une relation d'asservissement psychologique qui se répète régulièrement amenant des sentiments de peur ou/et de honte. »

9. Rapport ONU, *op. cit.*, p. 15.

10. *Ibid.*, p. 34.

11. J'ai eu la surprise récemment en faisant un sondage dans une classe de CE1 (enfants de 7 ans) de constater qu'un tiers des élèves avait un compte Facebook géré la plupart du temps sans les parents!

**Le harcèlement réside
dans la répétition,
l'intention de nuire et le
rapport inégal entre les
deux enfants.**

Dan Olweus donne cette définition: « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs induisant une relation d'asservissement psychologique qui se répète régulièrement amenant des sentiments de peur ou/et de honte¹². »



12. Dan Olweus, *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités: les faits, les solutions*, ESF Éditeur, coll. « Pédagogies recherche », juillet 1999.

On ne parlera donc pas de harcèlement lorsque deux enfants de force égale se battent ou se disputent; la différence réside dans la répétition, **l'intention de nuire et le rapport inégal entre les deux enfants.**

Plutôt qu'une définition de plus, reprenons les notions essentielles dans ce schéma :

